Ecrit par Echo du Mardi le 5 mars 2024

GRAND COUTURAS

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 mars 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un reçu en date du 20.12.2023 par Me Laurent GIGOI, notaire associé de la société « Patrick MARTINEL, Cathy SASSO, laurent GIGOI, Amélie COHET-VILLESECHE et Florence VANDERNOTTE-GILLET Notaires associés » sis 6 rue Viala 84000 AVIGNON
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GRAND COUTURAS
Forme : EARL
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'AVIGNON
Siège social : 653 rue Jean Marie Bonnemaison 84120 PERTUIS
Objet : la société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'art L311-1 du Code Rural et de la pêche maritime. Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement sous réserve qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. En particulier la société peut notamment :
– procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole
– prendre à bail tous biens ruraux
– exploiter les biens dont les associés sont propriétaires et qui auront mis à sa disposition conformément aux dispositions de l'art L 411-37 du Code Rural et de la pêche maritime
– exploiter les biens dont les associés exploitants sont propriétaires et qui auront mis à sa disposition

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 5 mars 2024

conformément aux disposition de l'art L 411-2 dernier alinéa du code rural et de la pêche maritime
– vendre directement les produits d'exploitation avant ou après leur transformations mais sous réserve de respecter les usages agricoles
Capital : UN MILLION NEUF CENT MILLE CENT QUATRE VINGTS EURS (1 900 180,00 euros) en apport en numéraire et nature
Cessions de parts sociales : toutes cessions entre vifs de parts sociales sont constatées par acte authentique ou SSP.
Gérant : M BERGIER Etienne demeurant 653 rue Bonenmaison 84120 PERTUIS et Mme BERGIER Lise demeruant Mas Petit Route de Corbère 66300 THUIR (durée illimitée)
Mention sera faite au RCS de AVIGNON

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !